



A Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté  
industrielle, énergétique et numérique

A Monsieur le Ministre du Travail et des solidarités

Les organisations syndicales CGT-FAPT, FO Com, CFDT, la CFE-CGC Télécoms et la CFTC Média+, fortes de leur représentativité sur la branche des télécommunications, souhaitent vous interpellier sur les conséquences majeures du projet conçu par le Consortium Orange/Bouygues/Iliad avec SFR autour du devenir de ce dernier.

Un dossier qui revêt beaucoup d'enjeux sur l'avenir des télécommunications. Ce projet, même s'il est aux prémices d'un calendrier qui va s'étaler sur plusieurs mois avec plusieurs étapes de validations, inquiète très fortement les personnels car il porte des conséquences sociales, industrielles et territoriales extrêmement lourdes pour l'ensemble du secteur des télécommunications. Il inquiète avant toute chose les salariés du groupe SFR et leurs sous-traitants.

Certains salariés sont dans des structures SFR non reprises par le Consortium. Quel est aussi leur avenir quand leur « unique client » est SFR ?

Depuis plusieurs années déjà, les logiques de rentabilité conduisent à une externalisation massive des activités techniques, à une sous-traitance en cascade et à une pression permanente sur les salariés de toute la branche. Les conséquences sont connues : précarisation de l'emploi, dégradation des conditions de travail, pertes de savoir-faire et affaiblissement de la maîtrise industrielle des infrastructures stratégiques de télécommunications.

Dans ce contexte, l'accord passé entre les quatre opérateurs actuels fait peser des menaces considérables sur des milliers d'emplois directs et indirects dans l'ensemble de la filière : salariés des opérateurs, sous-traitants, entreprises de maintenance, réseaux d'initiative publique, centres d'appels, activités techniques et services supports.

L'économie française a détruit 40 000 emplois en 2025, et cela se poursuit en 2026. Le projet d'ampleur que le démantèlement de SFR est en passe de produire, ne fait qu'aggraver cette situation avec des conséquences sociales, environnementales, stratégiques, industrielles...

Ce serait plus de 10 000 emplois si l'on considère les sociétés du groupe SFR non reprises et leurs sous-traitants, en plus des 5 000 salarié.es SFR SA qui seraient concernés.

**Notre revendication commune est qu'aucun emploi ne doit être perdu, que ce rachat aboutisse ou non.**

Une concentration du capital faisant passer le secteur d'une compétition entre quatre concurrents à un oligopole composé de trois groupes ne saurait suffire à le « consolider ». De forts investissements seront nécessaires pour préserver et développer les réseaux là où ces grands groupes ont toujours refusé de le faire notamment dans les territoires faiblement peuplés et donc considérés peu ou pas rentables.

Pour nos organisations, l'avenir des télécommunications ne peut être abandonné aux seules logiques de marché alors même que ce secteur constitue désormais une infrastructure essentielle pour la population, l'économie, les services publics et la souveraineté numérique du pays.

Il est impensable qu'un projet d'une si grande ampleur soit négocié entreprise par entreprise, sans que l'Etat (y compris lorsqu'il est actionnaire d'opérateur) ne puisse intervenir.

Alors que les dossiers d'information/consultation en CSE ont commencé, nos organisations ont peu d'informations économiques et sociales de la part des directions qui font preuve de peu de transparence.

**C'est pourquoi nous demandons l'ouverture immédiate de négociations tripartites associant l'État, les organisations syndicales et les opérateurs du secteur.**

Ces négociations doivent permettre :

- de garantir le maintien de l'ensemble des emplois et des qualifications dans la branche ;
- de préserver les droits sociaux, les salaires et l'ancienneté des salariés concernés ;
- d'assurer une totale transparence sur les projets industriels et financiers en cours ;
- d'engager une réflexion nationale sur la stratégie industrielle des télécommunications et sur le rôle de l'État dans ce secteur stratégique ;
- de garantir les investissements nécessaires à la qualité des réseaux, à l'innovation et à l'aménagement équilibré du territoire.

Au regard de l'urgence sociale et industrielle, nos organisations CGT-FAPT, FO Com, CFDT, la CFE-CGC Télécoms et la CFTC Média+ sollicitent une rencontre avec votre ministère afin d'échanger sur ces enjeux majeurs pour l'avenir du secteur des télécommunications et de ses salariés.

Pour la CGT-FAPT  
Romain Boillon  
Secrétaire Général



Pour FO Com  
Frédéric JUSKO  
Secrétaire Fédéral de la Branche Télécom



Pour CFTC Média+  
Anne CHATAIN  
Présidente Fédérale



Pour la F3C CFDT  
Alexis MORTELETTE  
Secrétaire Général



Pour la CFE CGC Télécoms  
Kathleen BEAUDE  
Présidente

